

FMI/Perspectives macroéconomiques

# Les déficits budgétaires des pays de la Cémac vont (encore) s'aggraver en 2016

Maxime Serge MIHINDOU  
Kigali/ Rwanda

*En raison de la persistance des faibles cours du pétrole et du volume important des dépenses budgétaires, ils devraient se situer à 8 % du PIB. Ainsi, afin de maintenir la viabilité de la région à moyen terme, le FMI a invité les autorités nationales à ralentir le rythme d'accumulation de la dette, et à privilégier les emprunts concessionnels et les sources intérieures de financement.*

UNE équipe du Fonds monétaire international (FMI), di-

rigée par Mario de Zamaróczy, a séjourné à Libreville et à Yaoundé du 25 avril au 9 mai 2016. Elle a mené des entretiens avec les institutions de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), sur les politiques communes des États membres. Au terme de la mission, M. de Zamaróczy a rendu publique la déclaration suivante : « Après une période de croissance solide, la Cémac a été durement frappée par le double choc de la chute des cours du pétrole et des problèmes sécuritaires. Dans une communauté où cinq pays membres sur six sont des exportateurs nets de pétrole, la chute brutale des cours du pétrole a eu des conséquences

importantes. La croissance économique régionale est descendue à 1,7 % en 2015, dans un contexte de repli de l'investissement public et de stabilisation de la production pétrolière. La persistance des cours du pétrole bas contribuera à maintenir la croissance à un faible niveau, en dessous des 2 % en 2016. L'inflation régionale est restée modérée en 2015 et elle devrait rester inférieure à 3 % à moyen terme.

Selon les services du FMI, les déficits budgétaires et courant de la région se sont creusés en 2015, et devraient rester élevés en 2016. Compte tenu de la contraction d'environ un tiers de la valeur des exportations de pétrole, les défi-

cits budgétaires et courant régionaux ont grimpé respectivement aux alentours de 7 et 9 % du Produit intérieur brut (PIB) en 2015. Ces deux déficits devraient se situer à 8 % du PIB en 2016, en raison de la persistance des faibles cours du pétrole et du volume important des dépenses budgétaires.

« Face à des conditions de financement de plus en plus contraignantes, les pays de la Cémac ont fait appel au concours de la banque centrale régionale — la BEAC — pour financer leur déficit budgétaire. Cette politique monétaire accommodante a entraîné une diminution des réserves de change. Bien que le niveau des réserves reste adéquat, la marge pour une

nouvelle expansion monétaire semble désormais épuisée. Pour faire face à la conjoncture difficile et préserver la stabilité macroéconomique, il est urgent d'opérer un rééquilibrage budgétaire. Celui-ci doit s'appuyer sur les critères de convergence de la Cémac et impliquer une réorientation appropriée des priorités des programmes ambitieux d'investissement des pays membres, tout en mettant davantage l'accent sur la mobilisation des recettes intérieures », a souligné le chef de la Mission du Fonds.

Ainsi, afin de maintenir la viabilité de la région à moyen terme, la mission a invité les autorités nationales à ralentir le rythme

d'accumulation de la dette, et à privilégier les emprunts concessionnels et les sources intérieures de financement.

« La mission a noté que des liens régionaux plus étroits aideraient la Cémac à surmonter les chocs négatifs. Il est donc impératif de renforcer l'intégration régionale, développer les échanges intra-régionaux et de mieux intégrer les marchés financiers. Afin de réduire la dépendance de la région à l'égard du pétrole, des mesures structurelles seront nécessaires aussi bien aux niveaux national que régional, pour créer un environnement qui permette au secteur privé de devenir le moteur de la croissance », a indiqué Mario de Zamaróczy.

## Rapport contrôle de l'exécution des lois de finances en mode BOP

# Mise en œuvre d'un projet de plan détaillé et d'un calendrier pour la production du rapport

MZM  
Libreville/Gabon

UN atelier de formation consacré au rapport sur le contrôle de l'exécution des

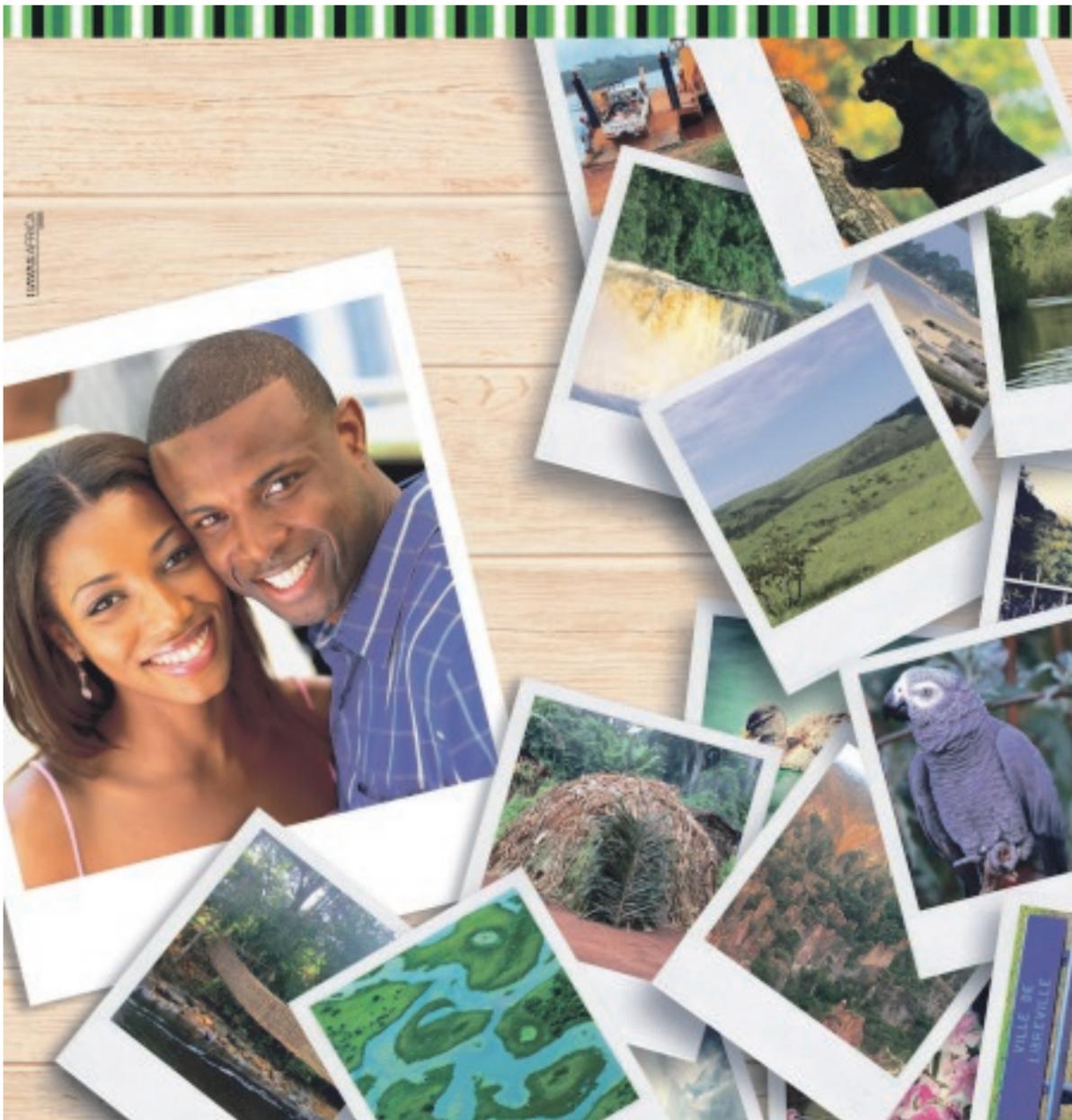
lois de finances en mode Budget par objectifs de programme, à l'intention des magistrats de la Cour des comptes du Gabon, s'est tenu du 04 au 06 mai dernier à Libreville. Organisée par les experts du Centre régional

d'assistance technique du FMI pour l'Afrique centrale (Africitac Centre), en collaboration avec ladite Cour, cette session de formation avait pour objectif d'initier les magistrats, ainsi que les représentants du gouvernement

et du Parlement, à la nouvelle procédure d'élaboration du rapport produit par cette institution à la fin chaque exercice budgétaire. A l'issue de ces travaux, la Cour des comptes dispose désormais d'un projet de

plan détaillé dudit rapport de loi de finances en mode Bop, et d'un projet de calendrier pour sa production dans les délais attendus. Ces produits concrets, une fois affinés, finalisés et approuvés sous l'autorité du

Premier président de la juridiction financière, Gilbert Ngoulakia, pourront rapidement être utilisés par la Cour des comptes dans un nouveau contexte du Budget par objectifs de programme (BOP).



( CRÉDIT CONGÉS À LA CARTE )

## Des vacances en toute sérénité

Vous êtes enfin décidé à vous offrir l'évasion dont vous rêviez depuis si longtemps ? Des vacances d'exception ?

Bénéficiez de l'offre «Congés à la Carte» de 300 000 à 1 500 000 FCFA\*, correspondant à 3 fois le montant de la facilité de caisse rattachée à votre carte de paiement VISA.



\*Taux de Base Bancaire : +4% soit 15% HT  
Frais de dossier : 37 000 FCFA HT

Avançons ensemble